

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/04/26/2017012105/justel>

Dossier numéro : 2017-04-26/04

Titre

26 AVRIL 2017. - Arrêté royal fixant les épreuves auxquelles sont soumises les diverses armes et modifiant l'arrêté royal du 30 juin 1924 approuvant le nouveau règlement général du banc d'épreuves des armes à feu établi à Liège

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 19-04-2022 inclus.

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Publication : Moniteur belge du 18-05-2017 page : 57601

Entrée en vigueur : 28-05-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2022-03-10/18, art. 30, 002; En vigueur : 29-04-2022>